Férel

# VOTRE MAIRIE








## Votre Mairie

- Les Elus
- Le Conseil Municipal Jeunes
- Les services communaux
- L'agence Postale Communale
- Publicité des actes de la Commune de Férel
- Finances
- Les Marchés Publics
- Questions Citoyennes

## Services Municipaux

- Les tarifs municipaux
- Location de salles
- Offres d'emploi et de stage à Férel (https://www.ferel.fr/informations-transversales/offres-demploi)
- Emploi, formation et réorientation sur Cap Atlantique (https://www.cap-atlantique.fr/services-a-la-population/emploi-et-formation)
- Presse

## Urbanisme et environnement

- Urbanisme
- Les déchets
- Les animaux et leur sauvegarde
- Biodiversité
- Les bassins versants à Férel
- Les produits locaux (https://www.parc-naturel-briere.com/actualite/ou-trouver-les-produits-locaux-consultez-le-guide/)
- Guichet unique | Affichage (https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire)

## Sécurité

- La Police PluriCommunale
- Plan Communal de Sauvegarde

**MAIRIE DE FÉREL**
1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06
**Horaires :**
Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00
Mardi et Mercredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Vendredi :
09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi (hors juillet/août) :
09h00 - 12h00